

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [94] (2006)
Heft: 1507

Artikel: "Quelle politique familiale permettrait à la fois de prendre soin de l'enfant et de favoriser l'activité des parents ?
Autor: Tadeo, Corinne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Quelle politique familiale permettrait à la fois de prendre soin de l'enfant et de favoriser l'activité des parents ?»

Sociologue, chercheuse au CNRS, autrice notamment de *La garde des enfants, une affaire de femmes. Entre don, équité et rémunération*, membre, entre autres, du Comité de Soutien aux Femmes sans statut légal en Suisse, Françoise Bloch effectue actuellement un travail de recherche sur les politiques de prise en charge de l'enfant et sur la mise en concurrence généralisée, véritable fléau des politiques redistributives.

CORINNE TADEO

L'émilie: Pour quelles raisons vous êtes-vous intéressée à la question de la garde des enfants en bas âge?

Françoise Bloch: J'ai commencé mes travaux de recherche sur les conflits sociaux des années 1970. Puis j'ai travaillé sur la mobilité sociale et l'activité professionnelle des femmes. Pour finalement en arriver à m'intéresser aux trajectoires professionnelles genrées et à leurs interrelations avec les dynamiques familiales et intergénérationnelles. Là, j'ai été confrontée à la question de l'accueil des enfants qui est, selon moi, une des contradictions sociales non encore résolues.

Dès lors que les femmes –auxquelles échoit traditionnellement la prise en charge des enfants– ont commencé à exercer une activité rémunérée, le temps consacré à l'enfant est devenu «contradictoire» avec celui que les parents consacrent à gagner leur vie. Lorsqu'ils doivent confier leur(s) enfant(s) à un tiers, la question posée est double : à qui faire confiance? Mais aussi, qui doit payer le coût de l'externalisation de la garde de l'enfant? Le manque de modes de garde, mais aussi les transformations qui s'opèrent tant dans l'emploi que dans les structures familiales, font que de nombreux parents sont en difficulté vis-à-vis de ce qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants⁽¹⁾. Mon dernier terrain de recherche sur les conséquences des politiques qui privilégient les modes de garde individuels plutôt que collectifs, m'a confrontée à ce que je nomme une désaffiliation, tant sociale qu'intergénérationnelle, extrêmement inquiétante. Ce constat ne m'est pas propre. Il traverse le dernier livre de Jacques Génereux⁽²⁾ qui aborde le risque qu'en «une ou deux générations à peine, la mutation anthropologique déjà bien avancée transforme l'être humain en être dissocié».

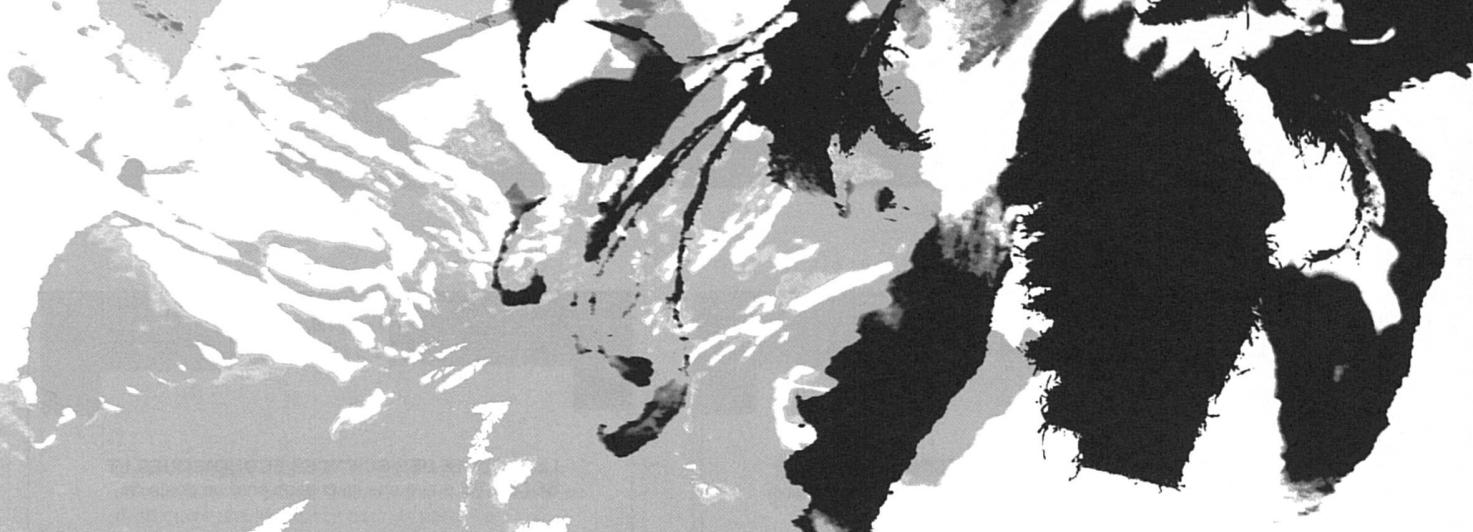
L'émilie: Pourquoi accordez-vous autant d'importance à la garde des enfants en tant que symbole des transformations sociales?

FB: Tout d'abord parce que prendre soin d'un enfant est un «impensé» social, longtemps attribué «par nature» aux femmes: il nous saute aux yeux dès lors qu'il s'agit de déléguer ce soin prodigué à l'autre. Ensuite, parce que la prise en charge des enfants se situe à l'articulation de trois dimensions contradictoires. La première est le souci de l'autre qui inscrit l'enfant dans la chaîne des générations qui l'ont précédé et implique l'obligation de le protéger, de l'éduquer et de l'introduire dans le monde des humains. La deuxième est la logique marchande qui, actuellement prévaut de plus en plus, euphémisée par l'argent et le profit. Enfin la troisième dimension est la politique familiale qui passe par la redistribution et la fiscalité, telles que Keynes les avaient pensées: c'est la logique de la solidarité.

La première fut attribuée par construction sociale, et soi-disant par «nature», aux femmes dès le XIXe siècle. Ce souci de l'autre n'est pas nécessairement gratuit, mais il fut institué comme tel: une affaire privée dévolue aux femmes! Or cette préoccupation est constitutive du lien familial et intergénérationnel ainsi que de l'humanisation de l'être en évolution. Dès lors que les femmes entrent massivement sur le marché du travail –ce qui est le cas aujourd'hui– qui prend soin de l'enfant?

La deuxième dimension s'inscrit dans le marché, tel que nous le connaissons, où la mise en concurrence au niveau international a atteint des niveaux insoupçonnables. Les services publics sont de plus en plus menacés. Dans ce contexte, qui va financer ces services rendus à l'autre?

La troisième dimension qui pourrait être une des réponses à cette question est la fiscalité. Elle permet de financer des besoins non directement susceptibles de profit. La fiscalité se situe au croisement de deux axes, celui de la solidarité liée à la redistribution keynésienne à travers les impôts et celui concernant la politique familiale mise en place par les pouvoirs publics.



L'émilie: Quelles tendances se dessinent en matière de politique familiale au niveau européen?

FB: La tendance actuelle en France, perceptible dans l'ensemble de l'Europe, est de réduire les dépenses publiques durement mises à mal par l'évasion fiscale de capitaux devenus «nomades». Aucune politique familiale ou service public n'échappe à cette logique «prédatrice». La diminution du soutien financier aux modes de garde collectifs, comme les crèches, atteste de la volonté politique d'individualiser la garde des enfants de moins de 3 ans.

Les décisions politiques prises en France telles que l'instauration de l'allocation parentale d'éducation (APE), qui «favorise» la sortie du marché du travail –souvent précaire– des mères ou encore la professionnalisation minimale des assistantes maternelles, toutes ces décisions montrent la mollesse des Etats à mettre en pratique une réelle politique familiale.



On constate que les pressions économiques sur le marché du travail -chômage, précarisation des emplois, explosion des horaires irréguliers et extensibles- privilégient la disponibilité et la «motivation» des employés à leur travail au détriment du souci d'autrui et de la famille. Paradoxalement, celle-ci continue à être considérée comme le fondement de la société et entre en contradiction avec la logique économique influençant l'ensemble de la société. Pourquoi? parce que la logique économique ne sait pas penser le temps, mais seulement l'immédiateté⁽³⁾ et entrave l'engagement à long terme nécessaire à l'éducation d'un enfant.

Or, l'effet le plus significatif de l'APE en France a été que de nombreuses femmes sont «sorties» des statistiques du chômage, sans pour autant bénéficier d'un revenu digne. On peut donc légitimement se demander si ces décisions politiques visent à soutenir la famille ou à faire baisser les statistiques du chômage et alléger les finances publiques!

Une véritable politique familiale impliquerait deux éléments. D'abord une réorganisation du marché du travail, favorisant le temps partiel volontaire autant pour les hommes que pour les femmes en repensant la rémunération du travail. Ensuite, une politique fiscale redistributive véritablement solidaire. Cette redistribution s'établirait en fonction des revenus (y compris

ceux du capital) et s'inscrirait dans le cadre de la solvabilité des besoins. Elle résoudrait la difficulté à planifier la garde d'un enfant sur le long terme en augmentant les places en crèche. En France, seuls 8% des enfants de moins de 3 ans sont accueillis en crèche avec des disparités régionales énormes (Paris concentre 40% des places de crèches françaises), en Suisse, selon une étude du FNS, les places d'accueil devraient quasi-mettre tripler afin de couvrir la demande. Finalement, cette redistribution permettrait de réduire le coût de la garde de son enfant, bien souvent inabordable pour les revenus modestes, évitant que les parents fassent appel à un marché «gris». Marché qui conduit à l'exploitation d'autres femmes, souvent sans statut légal et pratiquant des prix moins élevés.

L'émilie: Votre constat est plutôt amer...

FB: La vision purement économique de la prise en charge de l'enfant, couplée à une absence de politique familiale, passe à côté de cette question centrale: «Que signifie prendre soin d'un enfant, un humain en devenir?» Or, la véritable question est bien: «Quelle politique familiale permettrait à la fois de prendre soin de l'enfant et de favoriser l'activité professionnelle de ses parents?» En effet, si l'extension des heures d'ouverture des crèches est préconisée pour adapter l'enfant aux horaires de travail de plus en plus extensibles de ses parents et aux demandes de l'économie d'une plus grande «flexibilité» et «mobilité», on peut se demander si ces «ajustements» sont bénéfiques au rythme de l'enfant et à ses besoins en terme de développement. Est-il vraiment «raisonnable» que certains enfants soient 10 heures par jour à l'école maternelle ou enfantine comme le sont certains bambins en France?

Ces modes de garde permettent de «concilier» vie professionnelle et vie familiale et consacrent la prédominance de la première sur la seconde. Ainsi le glissement sémantique entre le terme de «contradiction» utilisé auparavant pour définir les rapports entre travail et famille à celui de «conciliation» illustre bien la pression réelle de la logique du marché sur le social. Seul un renversement de cette logique par la réduction de l'emprise de l'économie sur l'ensemble du social et par une fiscalité plus redistributive permettraient d'atténuer les effets négatifs de la marchandisation de l'humain telle qu'on peut la constater aujourd'hui. Or la tendance actuelle est exactement à l'opposé.

Note :

(1) Comme par exemple, des rythmes réguliers, le partage de repas en commun, l'autorité, la transmission de valeurs qui ne soient pas l'argent ou l'instrumentalisation de l'humain, etc.

(2) Jacques Généreux, *La Dissociété*, Ed. Seuil, 2006

(3) Jacques Sapir, *Les trous noirs de la science économique. Essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*, Albin Michel, 2003.